



# BOUSSOLE : CHARTE

**Vous trouverez dans ce document quelques règles indispensables à respecter dans le cadre de votre admission à la Boussole.**

En effet, au sein de la Boussole, nous travaillons dans une relation de confiance et de tolérance les uns vis-à-vis des autres. Les objectifs (parmi d'autres) de cette posture est de pouvoir offrir à chacun un cadre rassurant, un lieu de rencontre, de partage et d'échange et ce, de manière bienveillante.

## **1. Au niveau des activités et échanges en groupe**

- Tous les sujets peuvent être abordés, il ne sera jamais question de jugement.
- Il est important de se respecter et de respecter les autres.
- Il est interdit d'agresser verbalement et/ou physiquement autrui ou soi-même au risque d'entraîner l'application d'une sanction en fonction de la gravité (avertissement/ suspension de la prise en charge/ arrêt de la prise en charge). En fonction de la situation un contrat de non passage à l'acte pourrait être signé.
- Des moments de pause sont organisés par les intervenants entre chaque activité et doivent être respectés.
- Si vous ne vous sentez pas bien lors d'une activité ou si vous sentez qu'une personne va mal, nous vous invitons à solliciter un intervenant (vous êtes dans une position « relais »).
- Nous recommandons d'éviter toute relation amoureuse ou amicale exclusive qui entraverait le bon déroulement de votre processus thérapeutique.

## **2. Au niveau de votre présence à la Boussole :**

- Il est important d'être régulier à la posture. L'équipe peut, en effet, décider d'arrêter la posture après discussion avec vous si votre présence n'est pas suffisante (et ainsi laisser la place à d'autres patients en attente).
- Si vous ne pouvez pas vous présenter à la Boussole au moment convenu, merci à vous de prévenir l'équipe en envoyant prioritairement un mail à [laboussole@domaine-ulb.be](mailto:laboussole@domaine-ulb.be) (ou en téléphonant au 02/386.09.23 entre 9h et 9h30)
- Une régularité permet de pouvoir s'investir dans les groupes, d'apprendre à se structurer. En cas d'irrégularité de votre présence, une mise au point sera faite quant à la poursuite ou non de la prise en charge.
- En accord avec l'équipe et si pour une raison ou l'autre vous ne pouvez être présents durant une longue période, la porte vous restera ouverte.
- Il est également important de prévenir les différents intervenants si vous devez quitter la posture plus tôt que prévu.

## **3. Au niveau de la consommation de toxiques :**

- Il n'est pas autorisé de participer aux activités de la Boussole sous l'influence d'alcool ou autres toxiques. Après discussion, l'équipe se réserve le droit de renvoyer la personne à son domicile.

En signant cette charte, je m'engage à la respecter.

**Je m'engage également à apporter ma carte d'identité chaque jour de présence à la Boussole.**

**Nom, Prénom, Signature du patient :**